



Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE - ISO 11014-1

Page 1 sur 5

Metylan décolleur actif

No. FDS : 113388

V001.1

Révision: 07.09.2005

Date d'impression: 13.04.2006

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Metylan décolleur actif

Utilisation prévue:

Décolleur papier peint

En cas d'urgence:

I.N.R.S : 01.45.42.59.59

Service donnant le renseignement:

Recherche Appliquée UA TEL : 02 32 40 95 05 ou 02.32.40.95.66 FAX : 02 32 40 95 62

2. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

solution

Substances de base pour préparations:

Indications de composants (selon recommandations CE 89/542)

tensio-actifs anioniques

Tensioactifs non ioniques

Démoussant

Conservateur

Composants contribuant aux dangers:

> 1 -	< 5 %	Alkylbezènesulfonique-Na C10-13 lin
		EINECS 270-115-0
		CAS 68411-30-3
		Symbole Xn
		Phrases R R22, R38, R41

3. Identification des dangers

Le produit n'est pas dangereux au sens de la directive en vigueur sur la préparation.

Une longue exposition au brouillard de produit peut provoquer des irritations de muqueuses.

4. Mesures de premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation:

Air frais.



Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante. Soigner la peau. Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Après contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

Mousse
eau
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

Equipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Risques spécifiques inhérents au produit:

Aucun connu

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Mesures de protection de l'environnement:

Le produit ne peut être rejeté dans les eaux sans traitement préalable (station biologique d'épuration des eaux usées).

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Diluer les résidus avec beaucoup d'eau.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Eviter la pulvérisation/formation d'aérosol.

Stockage:

Températures conseillées: entre + 5 °C et + 40 °C
Stocker à l'abri du gel.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:

aucun(e)



Protection des mains:

Avec la peau sensible utilisez des gants de protection.

En cas de contact court (p.ex. éclaboussures), nous vous recommandons des gants en caoutchouc nitrile conformément EN 374.

Fournisseur e.g société allemande KCL, type Camatril Velours 730.

En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme EN 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaptation au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.).

Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons d'élaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

Protection du corps:

vêtement de protection approprié

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Eviter le contact avec les yeux.

En cas de contamination de la peau, laver abondamment à l'eau et au savon; appliquer une crème de protection.

9. Propriétés physico-chimiques

Propriétés générales

Etat de livraison:	liquide
Etat/qualité:	faiblement visqueux
Odeur:	caractéristique
Couleur(s):	jaunâtre

Propriétés phys.-chim.:

Valeur pH (20 °C)	8,5
Point d'éclair	Pas applicable
Densité ()	0,99 - 1,01 g/cm ³
Solubilité qualitative (20 °C; Solv.: eau)	miscible

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

Matières à éviter:

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

Produits de décomposition dangereux:

Aucun connu



11. Informations toxicologiques

Toxicité inhalative aiguë:

Seule l'exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

Irritation de la peau:

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner un dessèchement puis une irritation cutanée.

12. Informations écologiques

Biodégradabilité primaire:

Les tensioactifs contenus dans le produit sont biodégradables en moyenne au minimum à 90 % selon les exigences des directives européennes 82/242 (tensioactifs non ioniques) et 82/243/EEC (tensioactifs anioniques).

13. Considérations relatives à l'élimination

Evacuation du produit:

Incinération avec l'accord des autorités locales.

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais en majeure partie à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les articles voire les produits utilisés dans les différentes branches. Elles peuvent être demandées au fabricant.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

14. Informations relatives au transport

Informations générales:

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR,, 'ADNR,l'IMDG,IATA-DGR.

15. Informations réglementaires

Symboles de danger:

Néant

Phrases R

Néant

Phrases S :

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.



Prescriptions/consignes nationales:

Informations générales:	Classification et étiquetage selon les arrêtés fixant les modalités d'élaborations et de transmission des fiches de données de sécurité.
Protection des travailleurs:	Travaux interdits: Code du Travail (articles R 234-9 et 10 (femmes), articles R 234-16, 20 et 21 (jeunes travailleurs de moins de 16 et/ou 18 ans), arrêté du 8 octobre 1990 modifié (arrêté fixant la liste des travaux pour lesquels il ne peut être fait appel aux salariés sous contrat de travail à durée déterminée ou aux salariés des entreprises de travail temporaire). Hygiène et sécurité du travail: Code du Travail (articles R 232-5 à 5-14, R 231-32 à 38, R 233-43, circulaires relatives au commentaire technique des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail (19 juillet 1982, 14 mai 1985 et suivantes). Prescriptions nationales: Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit.
Protection de l'environnement:	Installations classées: 1510 Loi 76-663 modifiée (relative aux installations classées pour la protection de l'environnement), décret 92-184 et 185 (modifiant la nomenclature des installations classées). Rejets interdits: Eaux: loi 64 1245 du 16/12/64; modifiée huiles et lubrifiants: décret 77-254 du 8/3/77; détergents: décret 87-1055 du 24/12/87 Déchets: loi 75-633 modifiée (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 77-974, décret 94-609 (relatif aux déchets d'emballages individuels), décret 97-517 (relatif à la classification des déchets dangereux), décret 98-679 (relatif au transport par route, au négoce et au courtage des déchets).

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.